

Monsieur.

L'honneur d'estre en v^{re}. souvenir m'est trop avantageux, pour ne me le confier pas par toutes sortes de moyens. Celuy du voyage que Monsieur de Veine va faire au Pays où vous estes, me convie par toutes sortes de raisons à vous renouveler les assurances de mon service, & à vous demander la continuation de vos bonnes graces. Outre qu'il a le bien d'estre fort connu de vous, & qu'il est mon amy de long temps, luy estant redevable du bon heur de v^{re}. connoissance dont il a este le premier moyennneur, il est bien-juste que je v^o. témoigne que ni l'éloignement, ni l'absence n'ont effacé de son esprit ni de son coeur l'estime qu'il fait de v^{re}. mérite, & de l'affection que vous luy aviez autrefois fait paroître. Par là, Monsieur, je me garentis, en quelque sorte d'Ingratitude, & luy rends, le mieux que je puis, ce que j'ay receu de luy. Que si le payement n'est pas si bon aloy que le prêt l'a esté, vous considérez, si vous plaît, que cette sorte de dette s'acquitte plutôt par la volonté que par le pouvoir du débiteur. Et quand même il faudroit agir à toute rigueur, si v^o. avez quelque egard à la tres humble priere que je vous fais de le traiter comme v^{re}. ancien amy, & comme vne pitoyable personne que v^o. ne voulez point cesser d'obliger, ne luy auray-je pas rendu vⁿ office de pareille nature à celuy que j'ay receu de luy, lors qu'il m'a procuré l'avantage d'avoir part en v^{re}. bien-vrillance. Je vous assure, Monsieur, que je ressentiray tous les effets qu'il en éprouvera, comme si je les éprouvois moy même. Vous estes plus puissant qu'aucun autre pour appuyer ses desseins, & p^o. les faire revivre; Ils sont légitimes & louables, puis qu'ils ont p^o. fin le desir de rendre service aux Provinces dont v^o. estes vⁿ tres digne, & tres habile ministre, & de v^o. honorer parfaitement comme vⁿ des hommes du monde duquel il souhaite le plus de

Hug. 37.

dépendre. Je croy que sa fidélité, sa générosité, & sa diligence
vo. sont connues, & qu'avec la connoissance particulière que j'en ay
des long temps, Je ne vous en pourrois rien apprendre de nouveau.
Vous savez aussi, sans doute, qu'il a esté employé en diverses affaires
Importantes, par le moyen desquelles il a acquis une tres grande expérience.
C'est pourquoy sans vo. entretenir plus long temps de ce que ses actions
& sa conduite vo. peuvent avoir appris de luy, pendant le long séjour
qu'il a fait dans l'État que vous servez; Je vous assure ray seulement
qu'il est à présent entièrement libre, & qu'il n'a aucun attachement
avec personne. Ce qui le rendra plus propre à prendre les Intérêts
de ceux avec lesquels vo. jugerez à propos qu'il s'engage. Je l'ay
prié de vo. présenter quelques livres nouveaux qui viennent de sortir
de dessous nos presses. Si Je savois que vous en desirassiez quelques
autres, ou des choses d'autre nature que vo. m'estimassiez capable de
bien choisir, Je me tiendrois heureux de recevoir l'ordre de vous les
faire tenir. Car il ny a rien que Je souhaite avec plus de passion
que l'honneur de vous servir, & d'estre honoré de vos commandem
comme,

Monsieur,

Je pense Monsieur, que vous aurez receu
il y a long temps la réponse que J'ay faite
à vre. dernière lettre, & vo. remerciez tres humblement
du présent qu'il vo. avoit plu de me faire; de ~~vre.~~
La perspective de vre. belle & admirable Maison, &
où Je vo. visite souvent de la pensée,
en attendant que ma bonne fortune me
permette de le faire en effet.

A Paris le 31. Janvier 1641

Vre. tres-humble, & tres
acquis serviteur
Conrart

Handwritten text visible along the left edge of the page, including fragments like "e", "re", "nt", "ir", and "g".

A Monsieur

Monsieur de Zulikou
Per de Monseigneur le
Prince d'Orange, & Secrett.
de ses Commandemens.

